

UNITÉ MÉCANIQUE

THERMOPOMPE, SPA, UNITÉ D'AIR CLIMATISÉ, ÉNERGIE SOLAIRE, GÉOTHERMIE



Une demande de permis comprend plusieurs étapes. Le site internet de la Ville présente une description des **étapes 1 à 6** de la demande de permis, incluant le processus et le coût, et fournit les informations concernant le zonage, les directives pour rénover et construire dont la directive #6 concernant l'aménagement paysager du Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA). Veuillez-vous référer au site internet westmount.org/unite-mecanique.

Rassemblez tous les documents obligatoires marqués d'un astérisque (*) pour les étapes 2 et 3 avant de vous présenter au comptoir de l'Aménagement urbain pour l'ouverture d'un dossier, sinon l'ouverture du dossier sera refusée.

ÉTAPE 2 - RASSEMBLER TOUS LES DOCUMENTS

Prérequis pour l'analyse de la demande:

- *Une lettre décrivant l'étendue des travaux;
- *Une lettre du propriétaire autorisant la demande de permis, si la demande est soumise par un tiers;
- *Une lettre de l'association des copropriétaires autorisant la modification proposée;
- *Une copie d'un certificat de localisation récent et à jour représentant l'état actuel de la propriété, indiquant les lignes de propriété en relation à l'emplacement relatif de l'intervention;
- Des dessins cotés et à l'échelle de l'écran visuel, le cas échéant;
- Une estimation officielle de l'entrepreneur général du coût détaillé des travaux proposés, avant taxes.

Les documents additionnels suivants sont requis selon les interventions prévues au projet:

Unité mécanique

- * Une fiche technique des unités mécaniques avec les dimensions et le niveau de bruit en décibels (dB);
- *La description du système de suspension antivibratoire à ressort si les unités de chauffage ou de refroidissement sont installées sur le toit d'un immeuble semi-détaché ou en rangée;
- *Une fiche de démarrage dans le cas d'une génératrice;
- La superficie maximale de planchers de la résidence pour établir la limite de tonnage.

Énergie solaire

- *Un plan d'installation des panneaux photovoltaïques;
- *Une fiche technique des panneaux photovoltaïques ou de l'éolienne incluant une image et les dimensions.

Géothermie

- *Un plan des forages prévus, indiquant l'emplacement de l'équipement de forage;
- *Une fiche technique des panneaux photovoltaïques ou de l'éolienne incluant une image et les dimensions;
- *Un document de gestion du chantier incluant le phasage et l'échéancier des travaux, la méthode de retenue des boues, l'occupation de la voie publique et de la propriété municipale.

La présente liste est un sommaire. Veuillez noter que tout autre document et renseignement peut être exigé afin d'établir une meilleure compréhension du projet et aider au traitement de la demande. (Règlement #1300, article 65, alinéa 14^o)

ÉTAPE 3 - OUVERTURE DE VOTRE DOSSIER À L'HÔTEL DE VILLE

- *[Payez les frais d'analyse du dossier](#), le coût du permis sera en sus.
- Le coût du permis est calculé à partir du coût des travaux.